

Communiqué de presse

L'augmentation des salaires minima de la branche n'est pas une priorité pour tout le monde !

Par un courrier en date du 2 juin, la FTM-CGT a demandé à l'UIMM de convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion de la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation.

Notre demande fait suite à l'augmentation du SMIC de + 2,41 % au 1^{er} juin 2026, à la situation importante d'inflation des prix à la consommation et au niveau des grilles de salaires dans les entreprises de la branche.

Il est urgent d'engager une négociation sur :

1. La révision des Salaires Minima Hiérarchiques (SMH) de la convention collective par niveau de classification ; deux niveaux de groupe et de classe d'emplois se retrouvent de nouveau en-dessous du SMIC,
2. Les mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au regard de ces minima.

L'UIMM a contacté la CGT suite à notre courrier pour nous proposer une réunion de négociation le jeudi 2 juillet, date à laquelle, nous nous serions rendus bien évidemment disponibles, au-delà des multiples contraintes actuelles, notamment dues aux nombreux PSE en cours.

L'UIMM a fait la même démarche auprès des autres syndicats de la branche : CFTD, CFE-CGC et FO. Ceux-ci n'ont donné aucune disponibilité à l'UIMM avant septembre !

Cette attitude reflète une distorsion des priorités pour certains, au regard de la demande de la CGT Métallurgie (ils ont été également destinataires du courrier en même temps que l'UIMM).

Le signal envoyé à l'UIMM est clair, une réouverture des négociations sur les Salaires Minima Hiérarchiques (SMH) dans la branche, en septembre seulement, n'est finalement en rien une priorité du moment pour eux !

Une fois arrivé à mi-septembre, nous ne serons plus qu'à 3 mois de la fin de l'année, et donc de la première réunion de négociation des minima 2027. La revalorisation des SMH 2026 perdrait beaucoup de son intérêt.

La FTM-CGT revendique pour 2026, un début de grille (A1), à 2 060 € Brut/mois !

Pendant ce temps, les travailleurs de la métallurgie subissent de plein fouet le retour de l'inflation. Les prix de l'alimentation, de l'énergie, des assurances, des loyers, ou encore des transports, continuent d'augmenter pendant que les salaires, eux, stagnent ou progressent beaucoup trop lentement.

La FTM-CGT continuera d'alerter et de demander le plus rapidement possible, la réouverture des négociations sur les Salaires Minima Hiérarchiques (SMH), car cela permettra également d'aider les salariés dans les entreprises, pour obtenir la réouverture des négociations salariales au vu du poids de l'inflation de ce 1^{er} semestre pour les ménages.

Il est donc urgent de se préoccuper de l'augmentation des salaires et des pensions.

Pour la FTM-CGT, l'augmentation des salaires reste une priorité !

Montreuil le 12 juin 2026

Contact presse
Grégory KHIATI
06.64.40.35.83